Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: 28 (1991)

Heft: 1040

Rubrik: Genève

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

GENÈVE

Un jardin à toucher et à sentir

(cfr) Si vous vous êtes une fois offert le luxe de sacrifier des massifs de pivoines pour vous faire une couche de pétales, si vous avez troublé par vos ébats la nuit moyenâgeuse du gazon d'un collège oxfordien ou si, à la barbe d'un paysan gruyérien, vous vous êtes roulés avec vos enfants dans une prairie de juin, n'allez pas chercher des sensations fortes au Jardin des senteurs et du toucher que la ville de Genève vient d'ouvrir au Jardin botanique: 500 mètres carrés qui ont coûté 500 000 francs et dont la conception et la réalisation ont pris sept ans. Mais cette vaste rocaille n'a pas été conçue pour les plaisirs sensuels du commun des mortels; elle est destinée aux aveugles. Les parterres surélevés sont à portée de main et les enfants aussi auront le droit de toucher les plantes et de respirer les fleurs. Sous certaines étiquettes, Givaudan a même installé des cartouches d'essence artificielle pour qu'on puisse en toute saison humer le parfum des fleurs et des herbes potagères. Ainsi, l'odeur des jacinthes, des roses, des narcisses, de la mélisse, du romarin sont imitées. Parmi les plantes dégageant une senteur moins suave, on trouve le buis, le cassis et le troère. Pour le toucher, on passe du velouté des edelweiss au soyeux des iris, au filandreux des genêts et au piquant de l'araucaria, ce conifère à écailles dont le nom commun est si bien trouvé: désespoir des singes. 150 espèces au total couvrant chacune environ 2 mètres carrés. Même au niveau du sol, on s'est préoccupé des sensations des visiteurs, aveugles et voyants. Des pavés indiquent les changements de catégorie de plantes et la présence d'une étiquette; les chemins sont faits de chaux et de ciment, un mélange à l'aspect de sable grossier, assez dur pour ne pas fatiguer les jambes et le dos et assez élastique pour ménager les pieds

Tout à côté s'étale la grande prairie qu'on n'a pas le droit de fouler et s'élèvent les chênes centenaires de la terre de Pregny. Ce sont ses arbres qui en définitive font la beauté et la gloire du Jardin botanique. Ses créateurs avaient une vision séculaire tant la nature est lente. Un jardinier britannique devant lequel je m'extasiais sur le moelleux de la pelouse, m'a dit: tondez-la toutes les semaines pendant mille ans... Nos perspectives sont devenues un peu plus courtes et il faudra dix ans aux plantons espacés du Jardin des senteurs pour former des massifs.

Laissant ces sages réflexions pour des plaisirs instantanés, je me suis rendue à l'allée des azalées et des rhododendrons qui, bien que ne pouvant pas rivaliser avec celles de Kew Gardens et de Richmond Park, n'en a pas moins la luxuriance orientale. Courez-y; dans deux semaines, les fleurs auront passé. Plus bas, à l'entrée du sous-voie qui mène à la partie sud du parc, d'autres azalées forment un gigantesque entonnoir; rose Schiaparelli, des millions de pétales se dressent comme autant de lèvres. Du bord du lac, on voit l'infinité de nuances du vert printanier des arbres de la colline de Cologny. Essayer d'en retrouver deux semblables vous saoule comme la contemplation des Nymphéas. Des sensations qu'on ne pourra hélas jamais offrir à un aveugle. ■

NOTE DE LECTURE

A propos de logement

(jg) Dans leur dernier livre Droit au logement ou économie au marché?, Jean-Christian Lambelet et Christian Zimmermann se livrent à une défense et illustration de l'économie de marché. Dans ces conditions, le point d'interrogation qu'ils ont mis dans leur titre était superflu.

Il s'agit là d'un ouvrage important, car c'est sans doute la première fois que l'on trouve sous une forme accessible, malgré la présence ici ou là de quelques équations, une analyse de la situation du logement en Suisse.

Nous retiendrons tout d'abord deux éléments très importants dans cet ouvrage. Le premier est celui de l'absence totale de transparence dans le domaine du logement. Or, selon les auteurs, pour qu'un marché puisse fonctionner, il est nécessaire que les différents acteurs puissent connaître très précisément les quantités d'objets mis à disposition et leur prix, ce qui n'est pas du tout le cas aujourd'hui. Deuxième élément: le mécanisme connu selon lequel plus un locataire est ancien et moins le coût de son loyer est élevé à cause de la difficulté pour un propriétaire d'adapter un loyer sur une longue durée tout en maintenant un rendement intéressant. Le résultat est que les propriétaires ont tendance à placer le loyer initial à un niveau très élevé pour un nouveau locataire afin d'éviter cette baisse de rendement après dix ou quinze ans. L'intérêt de l'ouvrage consiste à distinguer quatre marchés dans le domaine du logement: l'immobilier, la construction, la location et l'hypothécaire. Il montre très bien que les interactions entre ces quatre secteurs sont très complexes et qu'il n'est pas possible de parler simplement d'un marché du logement. Selon eux, il pourrait très bien entrer dans le cadre d'un marché classique dont le fonctionnement est aujourd'hui perturbé par des multiples décisions politiques. On attend bien entendu avec impatience les solutions proposées par les deux auteurs, mais ils n'en ont pas vraiment à court terme, si ce n'est peut-être d'envisager une aide forfaitaire au déménagement afin d'accroître la mobilité. Ils proposent par contre toute une série de mesures à long terme. Parmi les principales, mentionnons la publication de toutes les transactions afin de favoriser la transparence du marché et l'établissement d'une statistique des prix semblable à celle des prix à la consommation. Ils suggèrent également de libérer les loyers mais en fixant un seuil maximal



Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (jd) **Rédacteur:** Pierre Imhof (pi)

Ont également collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy (jpb) François Brutsch (fb)

Charlotte Feller-Robert (cfr)

André Gavillet (ag) Jacques Guyaz (jg)

Yvette Jaggi (yj) Charles-F. Pochon (cfp)

Abonnement: 70 francs pour une année **Administration, rédaction**: Saint-Pierre 1,

Administration, rédaction: Saint-Pierr case postale 2612, 1002 Lausanne

Téléphone: 021 312 69 10

Télécopie: 021 312 80 40 – CCP: 10-15527-9 Composition et maquette: Monique Hennin

Pierre Imhof, Françoise Gavillet

Impression: Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens